

## **Commission travaux des 12 et 21 juin 2023**

### **Salon d'Honneur - salle des commissions**

**Présents le 12 juin:** Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, Emmanuelle AUBERT, Philippe CUNY, Marie-Agnès GROSJEAN, Laurence LABAYS, Jean-Gerard George

**Excusés le 12 juin:** Michaël ROHR, Jean-Philippe MARTIN, Dorine ROBERT,

**Présents le 21 juin:** Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, Philippe CUNY, , Laurence LABAYS, Jean-Philippe MARTIN, Dorine ROBERT, Jean-Gerard George

**Excusés le 21 juin:** Michaël ROHR, Emmanuelle AUBERT, Marie-Agnès GROSJEAN

**Services :** Remi Decombe , Jérôme CUNAT.

### **TRAVAUX 2023**

NB : Ce compte rendu rassemble les informations des 2 réunions de la commission de travaux du 12 et 21 juin vu les objets identiques.

#### **1°) Voirie 2023**

Yannick Piquée rappelle le projet de construction d'un supermarché à Crémanvillers, route de Remiremont, qui va augmenter la circulation routière et piétonne sur ce secteur. Afin d'améliorer la sécurité de tous, un projet de création de trottoir est en cours en prolongement de l'existant depuis le carrefour de la Roche Croix jusqu'au passage piétons en face du projet. Le déplacement de l'entrée d'agglomération est aussi prévu à l'entrée du projet. Un aménagement de 2 ilots en accotement soulignera le début d'agglomération sur la RD243.

Les plans projet sont présentés à la commission pour validation définitive par les élus.

Cédric Pierrel demande que le passage piétons traversant la rue de la Roche Croix soit rapproché du carrefour.

Yannick Piquée souligne que le trottoirs et passages piétons seront conformes à la norme PMR.

Une autre entrée d'agglomération doit être sécurisée. En effet, la rue St Del, RD23f, est soumise à un trafic important avec des vitesses excessives. De plus, le carrefour avec la rue de la Tache doit être amélioré afin de mieux faciliter la circulation.

Le plan projet est proposé aux élus.

Daniel Jomard remarque que l'îlot central au carrefour St Del/rue de la Tache doit être bien matérialisé pour une sécurité optimale.

Les projets sont validés par la commission de travaux et les travaux sont prévus à l'automne 2023.

L'entreprise sera prochainement retenue.

#### **2°) Information sur l'avenir du bâtiment 10 place Caritey :**

Yannick Piquée informe la commission du début de partenariat avec Vosgelis afin d'envisager la transformation du bâtiment en référence en appartements sociaux.

Dans ce cadre, une maîtrise d'œuvre vient d'être retenue. L'architecte Nicolas Mire est en charge d'une étude de faisabilité sur ce bâtiment en fonction des critères établis conjointement par les 2 maitres d'ouvrages.

Une première phase de travail sur l'état du bâtiment sera rendue début juillet.

En second temps, courant septembre, différents scénarios de reconversion seront proposés. Plans de principe, études complémentaires éventuelles, planning prévisionnel, et enveloppe financière feront l'objet d'une présentation aux 2 parties pour suite à donner.

#### **3°) Rénovation des ponts sur la Moselotte à Zainvillers et sur le Lémont, rue du Moulin :**

A la suite du diagnostic réalisé par le service ingénierie routière – ouvrages d'art du conseil départemental des Vosges, Yannick Piquée propose à la commission de travaux de réactualiser ce dossier afin d'envisager la rénovation des ouvrages dès 2024.

En effet, le dernier diagnostic de l'état des ponts doit être approfondi pour établir un programme technique et financier précis afin de pouvoir lancer un recrutement d'entreprise cette fin d'année 2023.

Le budget prévisionnel est de 200 000 €TTC /pont.  
Une maîtrise d'œuvre doit être retenue pour la suite de cette étude.

Diverses questions de la commission seront à prendre en compte par le bureau d'étude retenu :

- Circulation des piétons à favoriser sur le pont de la Moselotte
- Limitation de tonnage nécessaire sur ces ponts
- Tests divers du génie civil des ouvrages
- Phasage des travaux

#### **4°) Aire de lavage des services techniques:**

Suite à l'aménagement de la Place de la Libération, les opérations d'entretien des véhicules des services techniques municipaux nécessitent une zone spécifique en dehors de celle-ci afin de conserver son attractivité.

Yannick Piquée expose que cette dernière est prévue sur la zone technique des Vieux et qu'un budget a été prévu de 15 000 €TTC

Les réseaux d'eau et d'électricité ont été amenés aux abords de la surface par l'équipe voirie. Un local de 20m<sup>2</sup> environ sera nécessaire pour regrouper les différents matériels d'entretien (nettoyeur, compresseurs, etc)

Une entreprise sera retenue pour création de la surface béton et de ses raccordements.

En fonction des offres proposées, le budget prévu pourra être revu sur la fin d'année 2023.

#### **5°) Toiture du bâtiment des services techniques.**

Avant la visite sur site du bâtiment, Yannick Piquée rappelle la vétusté de la couverture en tuiles du bâtiment principal situé face au Bouchot. La réfection nécessite un traitement général et renfort ponctuel de charpente avant changement de couverture par de nouvelles tuiles ou bac acier, posés sur un isolant à définir.

En complément de ces travaux, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques est proposé à la commission.

La commission se prononce favorablement pour une rénovation avec Maîtrise d'œuvre, par bac acier de la toiture. Elle souhaite aussi continuer l'étude d'installation photovoltaïque, non prévue au budget 2023, mais intéressante pour les années à venir dans le cadre d'économies d'énergies.

Les travaux sont envisagés au printemps 2024.

#### **6°) Eclairage public.**

Suite au diagnostic général de l'éclairage public réalisé courant 2022, à la commission de sécurité du 9 février 2023 qui avait validé la nécessité de rénover l'éclairage vétuste de la rue G. de Gaulle et Route de Remiremont, la commission de travaux de ces 12 et 21 juin doit analyser les différentes solutions proposées.

- Type de poteaux et têtes d'éclairage
- Utilisation des supports Enedis existants
- Déplacements ponctuels de certains mats en dehors du cheminement piétons
- Mise en conformité électrique du réseau (mise à la terre et rénovation armoire de commande)

Après présentation d'un tableau récapitulatif des différentes solutions techniques et financières de rénovation, la commission se prononce favorablement pour une continuité d'installation du modèle de mats existants sur la commune (Fabricant français Eclatec, type 'Surf T'), avec utilisation ponctuelle des supports Enedis et mise en conformité du réseau. Un appel d'offre sera établi courant juillet pour recrutement d'une entreprise qui aura la charge de la fourniture et pose de ces différents matériels.

#### **7°) Questions et informations diverses :**

Aucune question particulière n'est posée par les différents membres de la commission lors de chacune des différentes réunions.

Vagney, le 27 juin 2023

L'adjoint aux travaux

Yannick PIQUEE

